

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt et un Février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LANDREVILLE, légalement convoqué le 12 Février 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier THIEBAUT Maire, conformément aux dispositions du Code Général des collectivités territoriales (art L 2121.7 à L.2121-34.)

Nombre de Conseillers en exercice : 11 Présents : 9 Votants : 10

Présents : Didier THIEBAUT – Maire
Elodie VIREY - Jean-Luc GALLEY, Adjoints.
Michel BERGER - Roger PHILBERT - Régis MONNIER –
Véronique JOLLY - Jean-Michel ROYER - Anne PETITEAUX

Absents excusés : Jean-Philippe LOUIS-THIVET pouvoir à Véronique JOLLY
Karine RODRIGUEZ

Monsieur Jean-Luc GALLEY a été élu secrétaire de séance.

Le compte- rendu de la dernière séance est lu et adopté, l'ordre du jour appelle l'examen des affaires suivantes :

I. TRAVAUX EN COURS .

EGLISE :

Monsieur le Maire fait un compte-rendu de l'état d'avancement des travaux de l'Eglise.

TRANSFORMATEUR :

Monsieur le Maire a convoqué les entreprises qui travaillent sur l'Eglise pour leur exposer le projet. Après une réunion avec Vigilec et le SDEA, l'entreprise ACC va transmettre un devis au SDEA pour le bardage bois et la couverture du transformateur.

Remplacement de la lanterne du candélabre de l'Eglise : à venir

Maison des Associations :

Une réunion de la Commission Bâtiments est prévue le 26 Février 2018 à 11 h pour examen du devis DANGIN.

Voirie : stationnement Rue Haute :

Le SLA de Bar sur Seine est intervenu pour délimiter les stationnements à envisager Rue Haute, un devis va être transmis à la Commune.

Réunion de la Commission Voirie prévue le vendredi 02 mars 2018 à 14 h.

II MARCHÉ EGLISE 2^{ÈME} TRANCHE :

INSCRIPTION INVESTISSEMENTS AU BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

DECIDE pour les travaux de restauration de l'Eglise – compte 21318 – opération 1033 l'inscription de crédits pour un montant de 50 000 € au Budget Primitif 2018,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision

III PERSONNEL COMMUNAL :

Création poste Adjoint technique principal 1^{ère} Classe et suppression poste Adjoint Technique principal 2^{ème} classe.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à compter du 1^{er} Janvier 2018 l'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe remplit les conditions pour un avancement de grade au regard des éléments statutaires propres à son cadre d'emploi et des taux de promotion pour les avancements de grade définis par délibération du 28 Janvier 2009, soit :

- Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à raison de 35 h par semaine pour un avancement au grade Adjoint technique principal de 1^{ère} Classe à raison de 35 h par semaine à compter du 1^{er} Janvier 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés

DECIDE de créer

- Un poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} Mars 2018 à raison de 35 h semaine.

CHARGE M. le Maire d'effectuer et de signer toutes les démarches nécessaires à cette décision.

DECIDE de modifier ainsi le tableau des effectifs comme suit :

Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe :

- Effectif actuel du Grade : 0
- Effectif nouveau du Grade : 1

DECIDE la suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe à raison de 35 h par semaine à compter du 1^{er} Mars 2018.

DECIDE de modifier ainsi le tableau des effectifs comme suit :

Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe :

- Effectif actuel du Grade : 1
- Effectif nouveau du Grade : 0

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

IV PROJET ACQUISITION FONCIER CONSTRUCTIBLE :

Vente de la parcelle de 4896 m2 cadastrée ZD 0267 par Monsieur FAVIER Bruno au profit de la Commune : le paiement s'effectuera de la manière suivante :

- 2000 m2 à 16 €soit 32 000 € + frais de notaire à la charge de l'acheteur.
- le reliquat par échange à prendre sur la parcelle louée à Monsieur DE LANGE cadastrée ZE 0097 pour 50000 m2.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

V. RENOUELEMENT BAUX AGRICOLES :

La Commission des Baux se réunira le 05 Mars à 18 heures pour fixer les modalités de renouvellement des baux agricoles.

VI COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

BÂTIMENTS :

Véronique JOLLY demande si les projets et les études travaillés en commissions peuvent être suivis.

CAS :

Elodie VIREY rend compte de la réunion du 12 Février dernier qui s'est déroulée à 18 h 30 à la Mairie :

- Repas des Anciens

Commission des Fêtes :

Elodie VIREY rend compte de la réunion :

Illuminations
Sapins
Prise au sol pour sapin devant la Mairie
Feu artifice 14 Juillet et Route du Champagne.

Fleurissement :

Elodie VIREY rend compte de la réunion :

Amphore puits devant la mairie

Bilan des plantations bas et intérieur du cimetière

Entrées de village

Ardoises stockées chez Jean Luc pour mettre dans les parterres.

Rehausser le parterre devant chez Didier

Travaux derrière chez Pierre. Eric JOLLY : lui rappeler que la remise en état des parties engazonnées et voirie doivent être faites dès les travaux terminés.

Route du Champagne

Remplacement Alain : arrosage pendant ses vacances d'été

Vasques puits

Panneaux Route du Champagne n'existent pas

Jachères fleuries sur terrain de Monsieur VETTRAINO en accord avec lui.

Mettre les diplômes sur murs extérieurs ou intérieurs MDA

Commissions Infos :

Michel BERGER :

Landreville Infos n ° 26 sortie début Mars

Site internet : reprise en cours

VII INFOS ET QUESTIONS DIVERSES :

Prolongation contrat maintenance photocopieur jusqu'au 24 mars 2019.

Considérant la délibération du 19 Février 2014 relative à l'acquisition et contrat de maintenance du photocopieur multifonction Samsung CLX 9201 pour une durée de 48 mois à compter du 24 Mars 2014 auprès de la Société ACCES Bureautique à Saint Julien les Villas.

Considérant la proposition d'ACCES Bureautique de prolonger le contrat de maintenance dudit photocopieur jusqu'au 24 Mars 2019 aux mêmes conditions que celles établies en 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés

ACCEPTE la proposition de prolongation du contrat de maintenance du photocopieur multifonction Samsung CLX 9201 jusqu'au 24 Mars 2019 aux mêmes conditions que celles établies en 2014.

DECIDE l'inscription des crédits au budget. Primitif 2018

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces concernant cette décision

Convention partenariat pour la diffusion cinématographique en région Champagne-Ardenne : Renouvellement

Considérant la délibération du 12 Janvier 2011 acceptant de passer une convention de partenariat pour la diffusion cinématographique en Région Champagne Ardenne et la MPT de Landreville avec la Ligue de l'Enseignement de Champagne Ardenne dite la LECA pour 7 à 15 projections annuelles et la convention s'y rapportant,

Considérant que la somme versée par la Commune est basée sur le nombre d'habitants du dernier recensement INSEE.

Considérant que la population est de 477 habitants (population légale 2014 entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2018)

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés,

ACCEPTE le renouvellement à compter du 1er janvier 2018 de la convention dont la somme est calculée sur la base de * 0.40 € x 477 habitants = 190.80 €

DECIDE d'inscrire au budget les crédits correspondants.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

LANDRIVILLA :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'Association LANDRIVILLA sollicitant pour pallier aux dépenses de fonctionnement de leur projet une subvention de 1500 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- ACCEPTE l'octroi d'une subvention de 1500 € à l'Association LANDRIVILLA inscrira les crédits au budget .

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Courrier de M. RAQUIN Grégory «O'Délice Truck » : Monsieur le Maire l'a contacté mais sans succès.

Journée des chemins : prévue le 25 Avril 2018 à 8 h – attention à ne pas mettre de dépôts de matériaux en bas de Sainte Béline.

Questions diverses :

Jean-Michel ROYER :

- Utilisation du karcher communal pour nettoyer le trottoir des administrés.
- Le four à pain tombe

Véronique JOLLY :

- Devis acquisition petit réfrigérateur pour Mairie : Ok
- Contact Famille JACTAT.
- Capsules de champagne réalisées par l'Association Au fil des Mots : 10 €
- Devis columbarium

Régis MONNIER :

- Suite aux inondations grumes de bois à faire retirer ;

Roger PHILBERT :

- Prévoir des porte-manteaux à la MDA

Jean-Luc GALLEY :

- Résineux au Suchot : 20 ha environ de résineux exploitables - procéder à l'exploitation forestière : OK

Régis MONNIER quitte la séance :

Demande acquisition bande de terrain par Alexandre MONNIER :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se positionner :

Pour : 4
Contre : 2
Abstentions : 3

Tarif 18 €

Séance levée à 21 h 30

Prochaine réunion de conseil prévue fin Mars début Avril.